

LES AIRES ÉDUCATIVES DANS LE RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE

ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022



Février 2023

Contact

Réserves Naturelles de France
CS 67524—21075 Dijon cedex
03 80 48 91 00
rnf@rnfrance.org
www.reserves-naturelles.fr

Association reconnue d'intérêt général, habilitée à délivrer des reçus fiscaux

© Crédits photos : Ludmilla Terres (RNF), OFB, Loïc Venance (AFP), Dina Razafindrambao, Jean-Louis Pieraggi, David Pacaud, R.P. Bolan (Bretagne Vivante), RNN Moëze-Oléron, RNN Etang de Saint-Paul, RNN La Bassée, RNN Ile du Grand-Connétable, RNN St-Martin, RNN François Le Bail, RNN Hauts Plateaux du Vercors, RNN Petite Camargue Alsacienne, RNN Pinail, Parc naturel régional du Lubéron.



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DES AIRES EDUCATIVES

LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

- Organiser le « Conseil de la mer/terre »
- Déterminer une zone pour la création de l'Aire Éducative
- La gestion de l'Aire Éducative
- Demande de labellisation
- Financement

LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

LES RÉFÉRENTS DES AIRES ÉDUCATIVES DANS LE RÉSEAU

CARTOGRAPHIE DES RÉSERVES NATURELLES ENGAGÉES DANS LE DISPOSITIF EN 2021/2022

ZOOM SUR QUELQUES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU

- Aire Terrestre Educative de Bords (17)
- Aire Terrestre Educative Louise Siarane (974)
- Aire Terrestre Educative Educative d'Everly (77)

ZOOM SUR QUELQUES AIRES MARINES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU

- Aire marine éducative de la Place des Amandiers (93)
- Aire marine éducative de l'École Clair Saint Maximin (97)
- Aire marine éducative de Kesauce- Les Saisies (56)

FOIRE À QUESTIONS

LES RESSOURCES POUR EN SAVOIR PLUS

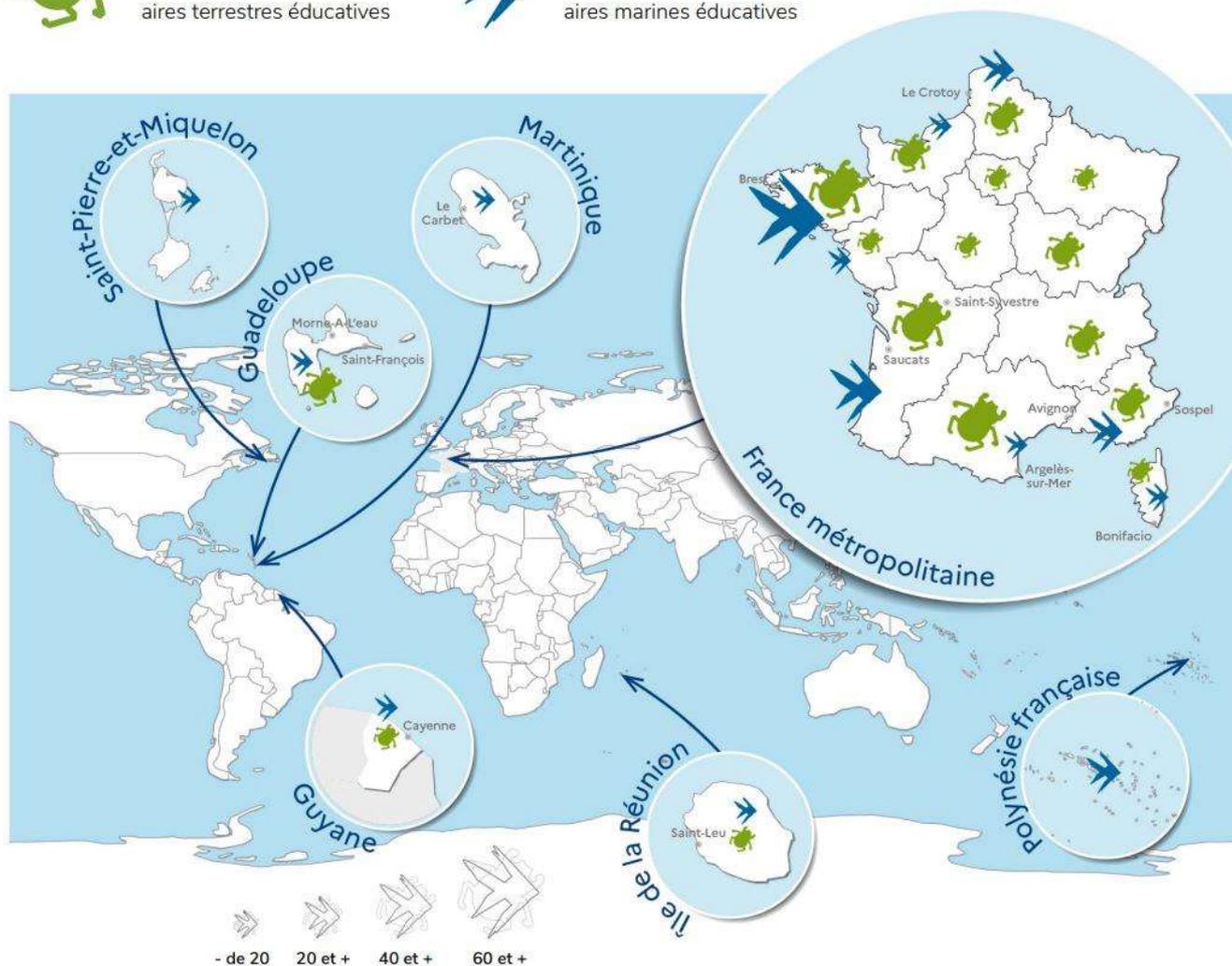
LE RÉSEAU DES RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE (RNF)

CONTACTS



 **363**
aires terrestres éducatives

 **258**
aires marines éducatives



Les Aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'Office français de la Biodiversité (OFB) avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Education nationale, de la Transition écologique et des Outre-Mer.

Le concept « d'Aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie Française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

Depuis le concept s'est élargi aux milieux terrestres et a conquis la France métropolitaine et l'Outre-Mer avec sur l'année 2021/2022, 621 aires éducatives actives avec des écoles primaires (publiques et privées sous contrat) et des collèges.

LE PARRAIN DU RÉSEAU DES AIRES ÉDUCATIVES

Depuis la naissance du concept en 2012, de nombreuses initiatives ont été mises en place par l'Office français de la Biodiversité pour développer la communauté : un groupe d'échange en ligne pour le réseau, des conférences, des jumelages... et en bonus, cette année les élèves sont soutenus dans leurs projets par une nouvelle personnalité, le navigateur et skipper professionnel français - François Gabart.



François Gabart, premier parrain des aires éducatives en 2021-2022.

UN TRIO D'ACTEURS ENGAGÉS

RÉFÉRENT

(ex: associations EDD, réserves naturelles, parcs naturels, conservatoires, ...)

CLASSE OU ÉCOLE

(CYCLE 3)

COMMUNE

UNE AIRE ÉDUCATIVE EST UN PROJET PÉDAGOGIQUE PERMETTANT AUX ÉLÈVES DE SE PLACER AU CŒUR DE LA GESTION D'UN ESPACE NATUREL

apprendre dans la nature, reprendre contact avec celle-ci, la redécouvrir, pour mieux la protéger. C'est un concept qui reste basé sur le volontariat et qui s'inscrit sur le temps scolaire, en lien avec les objectifs pédagogiques de l'Education nationale.

être placé au cœur d'une dynamique territoriale puisque de nombreux acteurs locaux vont intervenir dans ce projet : la commune, et tout autre acteur du territoire concerné (associations, bucherons, usagers, agriculteurs...) qui vont échanger avec les enfants pour prendre des décisions partagées.

élaborer un plan de gestion du site adapté à son âge. Ainsi, il pourra découvrir les différentes phases de la construction d'un projet, découvrir comment appliquer une méthodologie, apprendre à évaluer ses actions.

Les acteurs qui portent le projet des Aires éducatives, s'engagent via une [Charte Enseignant.e.s/Référent.e.s à la démarche « Aire éducative »](#). La signature de cette charte engage les porteurs de projet à respecter les principes et les valeurs véhiculées par le dispositif des Aires éducatives. Elle est obligatoire pour demander la labellisation.

LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

1. ORGANISER LE « CONSEIL DE LA MER/TERRE »

Le projet aire éducative est mené par les élèves. Afin de pouvoir prendre les décisions concernant leur AE, ils ont besoin d'échanger, de discuter, de débattre et de voter. Le conseil de la Mer/Terre va donner un cadre à ces échanges: il s'agit d'un lieu de prise de décision participative où tous les élèves pourront s'exprimer.

La constitution et la formalisation de ce conseil avec vos élèves est l'une des premières étapes de la création d'une AE puisque c'est ce conseil qui déterminera la zone à protéger, qui enverra la demande de mise à disposition du site au propriétaire foncier, qui définira les objectifs de préservation de la biodiversité du site, etc.

2. DÉTERMINER UNE ZONE POUR LA CRÉATION DE L'AIRE ÉDUCATIVE

Les sites potentiels, identifiés préalablement autour de l'établissement scolaire sont proposés aux élèves qui se chargeront du choix final. Il est intéressant, avant de leur soumettre toute proposition, de questionner les élèves sur les sites qui pourraient devenir selon eux, leur aire éducative. Des confirmations ou des zones auxquelles les adultes n'avaient pas pensé peuvent ainsi émerger.

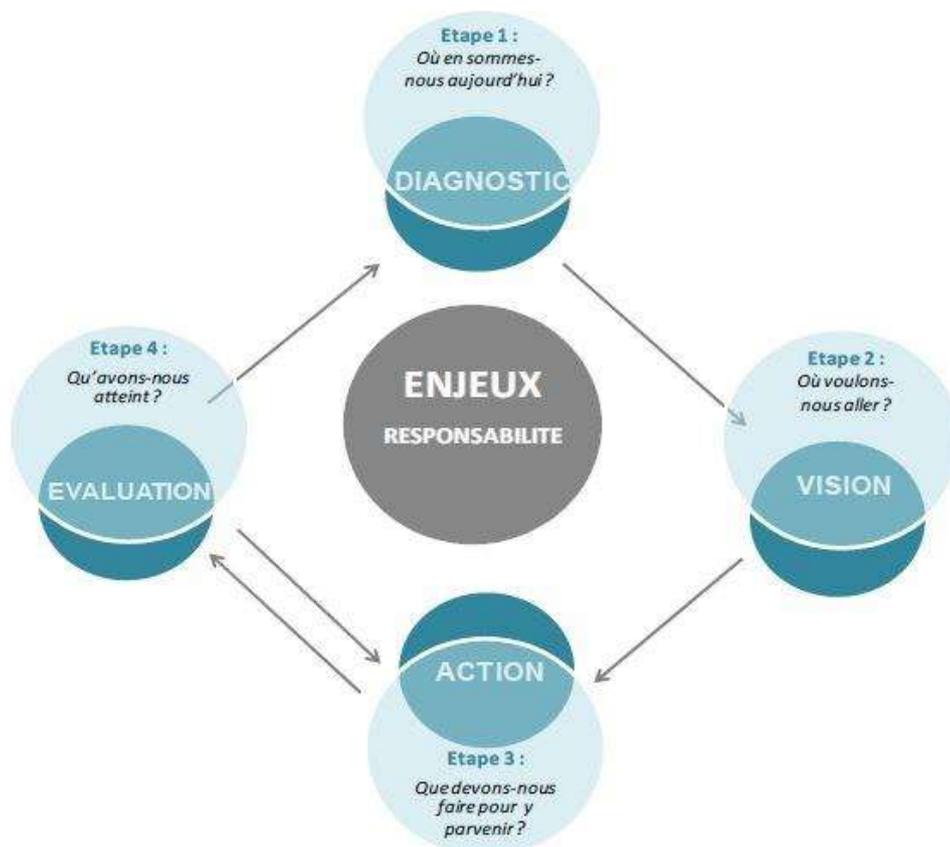
S'il est impossible de leur proposer plusieurs sites, il sera tout de même important d'organiser une phase de réflexion et de validation de l'aire avec les élèves en explicitant le pourquoi de ce choix avec eux. Pour définir le site de l'AE, il est important que les élèves discutent et débattent de critères de choix en conseil de la Mer/Terre. Une fois les critères établis les sites peuvent être visités et comparés par les élèves. Le choix du site pourra ensuite être mené par vote.

- **Dans le cas d'un terrain public**, le choix du site devra être formalisé par une demande de mise à disposition adressée à la mairie, rédigée par les élèves au début du projet. Ce document est nécessaire pour l'obtention du label.
- **Dans le cas d'un terrain privé**, une demande de mise à disposition rédigée par les élèves, devra être soumise au propriétaire foncier, ainsi qu'une demande d'avis auprès du maire. Un avis favorable du conseil municipal et une autorisation d'utilisation par le propriétaire sont requis pour l'obtention du label.

Les aires éducatives sont des projets pédagogiques et n'ont pas de statut juridique particulier. Leur existence n'implique donc pas de réglementer les activités ou l'accès à l'espace servant de support au projet.

LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

3. LA GESTION DE L'AIRE ÉDUCATIVE



Les 4 étapes méthodologiques de la réflexion sur la gestion d'une aire éducative.
(D'après Barnay et Fiers, Agence de Aires Marines Protégées - Réserves naturelles de France)

4. DEMANDE DE LABELLISATION

La labellisation permet de suivre le projet d'année en année via:

- Les réalisations des élèves
- Les différentes thématiques explorées
- L'apport du projet aire éducative au territoire et inversement

La demande de labellisation n'est pas « systématique » ni obligatoire. Elle permet de se rendre compte de la situation actuelle afin de s'améliorer d'année en année. La labellisation apporte aussi de la reconnaissance au projet et aux enfants qui reçoivent un diplôme, drapeau et fanion à l'effigie du logo Aire éducative.

LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

5. FINANCEMENT

L'accompagnement financier des acteurs du projet est indispensable afin de faciliter leur lancement dans le dispositif. Il faut compter 10 demi-journées d'intervention ainsi que le temps nécessaire à leur préparation.

Il est possible d'avoir recours à plusieurs sources de financement:



- **Subvention de l'Office français de la biodiversité (OFB)**

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'OFB lance un nouvel appel à projet, de 600 000 €. Cet appel à projets se déroule en deux phases :

Phase 1 : pour les projets qui sont dans leur 2ème année ou au-delà à la rentrée scolaire 2021-2022- la subvention de l'OFB représente 1 600 € nets de taxe maximum par projet et au minimum 1 000 euros.

Phase 2 : pour les projets qui sont dans leur 1ère année à la rentrée scolaire 2021-2022 — la subvention de l'OFB représente 3 200 € nets de taxe maximum par projet et au minimum 2 000 euros.



Veillez à ce que votre aire éducative soit bien inscrite sur la plateforme SAGAE pour pouvoir déposer un dossier de demande et bénéficier d'une subvention par l'OFB.

- **Collectivités territoriales**

Il est possible de demander un soutien financier et/ou matériel aux collectivités territoriales et/ou établissements publics (commune, communauté de commune, conseil départemental, conseil régional). Une convention entre votre structure et la collectivité territoriale doit être signée pour officialiser ce soutien.

- **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)**

Les associations bénéficiant de l'agrément Jeunesse - Education populaire, délivré par la DDJS de leur département, peuvent solliciter des aides financières auprès de leur DDJS.



- **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**

Les associations intervenant dans le domaine de l'environnement peuvent solliciter des aides financières auprès de leur DREAL.



LE DÉROULEMENT D'UNE AIRE ÉDUCATIVE

- **Fonds de dotation et fondations**

Fondation Nature et découverte : « Coup de main » aux projets entre 500 et 3000 € tout au long de l'année. Projet EEDD et contact avec la nature. Appel à communs "Grandir en lien avec la nature"



Plus d'informations sur les projets « Coup de main »

Plus d'informations sur AAP « Enfance et nature »

Fondation Terra Symbiosis : financement de projet EEDD AAP « Enfance et nature » en mars.

Plus d'informations sur la Fondation Léa Nature

Fondation Léa Nature : Pour les associations de protection de l'environnement agréées par la démarche internationale 1% for the planet.

- **Vous pouvez également voir avec votre établissement scolaire si une enveloppe peut être dédiée au projet.**

CESCE : comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Plus d'informations sur le CESCE

LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

Réserves Naturelles de France coordonne 357 réserves naturelles qui sont de formidables espaces de nature et d'investigations pédagogiques pour les scolaires, encadrés par un personnel compétent. Les élèves, en pleine construction, deviendront les citoyens de demain, structurés par les découvertes et expérimentations qu'ils auront vécues pendant leur enfance. Il est donc fondamental de les sensibiliser à la protection de la nature dès leur plus jeune âge, et ce, de façon participative.

La suite logique du développement des Aires Marines Éducatives était le déploiement en milieu terrestre, afin que les élèves n'habitant pas le littoral puissent également profiter de cette démarche éco-citoyenne. Cinq sites pilotes sont lancés en 2018-2019, dont la Réserve naturelle géologique Saucats - La Brède, et sont encadrés par l'Agence Française de la Biodiversité (aujourd'hui OFB).

Impulsée par les objectifs de RNF dans la sensibilisation, la Commission Éducation et Sensibilisation à la Nature monte le groupe de travail « Aires éducatives » et accompagne cinq autres réserves naturelles dans leur prise en main de la méthodologie. A la rentrée 2019/2020, une quinzaine de Réserves naturelles se lancent dans le dispositif et la majorité des aires éducatives qu'elles accompagnent, obtiennent le label.

Pour la **rentrée 2021/2022**, on dénombre **35 réserves naturelles dans le dispositif** des aires éducatives, parmi elles : 14 réserves naturelles qui accompagnent pour la première année des aires éducatives, 10 réserves naturelles qui rentrent déjà dans leur deuxième année et 11 dans leur troisième année d'accompagnement d'une aire éducative. **Au total, environ 58 aires éducatives terrestres et marines, inscrites dans le dispositif, sont suivies par des réserves naturelles.**



LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

Le groupe de travail lancé en 2018/2019 est toujours actif et est porté par Dina RAZAFINDRAMBAO (RNG Saucats-La Brède) et Jean-Louis PIERAGGI (RNC des Bouches de Bonifacio).

Des temps d'échanges sont organisés tout au long de chaque année scolaire afin d'apporter des éléments d'informations sur :

- Les modalités d'inscription et de labellisation.
- Les liens entre aire protégée et aire éducative.
- Les échanges de bonnes pratiques, conseils sur les financements.

Pour l'essentiel, le Groupe de Travail se compose

- **D'agents de réserves naturelles qui travaillent directement avec l'aire éducative, engagés dans le trio des porteurs de projets.** Il s'agit des référents des aires éducatives. C'est eux qui vont accompagner les élèves avec les enseignant(e)s. Ils s'engagent, au même titre que les enseignants à respecter la charte d'engagement à la démarche AE.
- **D'agents des organismes gestionnaires de réserves naturelles qui travaillent avec l'aire éducative,** engagés dans le trio des porteurs de projets, et qui ont du temps « agents » sur la réserve naturelle en lien avec l'aire éducative.



LES RÉSERVES NATURELLES DANS LE DISPOSITIF DES AIRES ÉDUCATIVES

Ces temps sont complémentaires à l'animation nationale apportée par l'Office français de la biodiversité via des conférences thématiques, des ateliers tables rondes ou plateforme d'échanges et de renseignements, notamment, depuis la déclinaison en région de l'animation du dispositif via les Groupes Régionaux d'Aires Éducatives en 2020/2021.

Sur l'année 2020/2021, l'Office français de la biodiversité et Réserves Naturelles de France ont signé un protocole d'alliance pour une mobilisation commune. Ce protocole a pour but de favoriser une collaboration de qualité entre l'OFB et les parties prenantes - dont RNF - qui contribuent au déploiement des aires éducatives.

Ci-dessous, voici les engagements pris par le réseau RNF via ce protocole:

- Respecter les valeurs définies dans la charte des aires éducatives;
- S'ils souhaitent diffuser activement la démarche des aires éducatives dans leur réseau: respecter la méthodologie et le cadre conceptuel définis par l'OFB et le COPIL;
- S'ils souhaitent aller plus loin sur le développement d'actions ou d'outils en liens avec les aires éducatives dans leur réseau: expliciter ces démarches dans un programme annuel d'actions et le valider avec l'OFB;
- Si des actions ont été mises en œuvre: faire un bilan annuel et retour d'expérience de la mise en œuvre des aires éducatives dans leur réseau;
- Echanger régulièrement avec la cellule d'appui aires éducatives de l'OFB des actions mises en œuvre dans le réseau.



PRÉSENTATION DES RÉFÉRENTS DANS LE RÉSEAU RNF



Dina RAZAFINDRAMBAO, éducatrice nature à la Réserve Naturelle géologique de Saucats – La Brède



« J'accompagne une Aire Terrestre Éducative de Saucats de depuis le 2018 -2019. La démarche aires éducatives est innovante dans le sens où ce sont les enfants qui ont le pouvoir décisionnaire dans la mise en place des actions de gestion. Notre rôle est de les accompagner et non les orienter (posture différente de notre habitude).

En tant que référente des Aires Terrestres Éducatives, avec l'aide de l'équipe RNF, nous sommes des tisseurs de lien entre tous les interlocuteurs. On accompagne les porteurs de projet des RNs qui veulent se lancer dans le dispositif en répondant à leurs demandes. Nous avons également un rôle de veille concernant le réseau des aires éducatives coordonné par l'OFB avec qui nous sommes en lien. »



Jean-Louis PIERAGGI, éducateur à l'Office de l'Environnement de la Corse, Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio.



« Je suis référent des Aires Marines Éducatives depuis 2016, pour les « classes pilotes ». Au-delà de l'aspect très pédagogique, ce dispositif permet également d'initier une démarche particulièrement intéressante d'un point de vue citoyen car la prise d'informations pour la réflexion et les actions

collectives font partie de l'ADN du processus.

J'espère pouvoir apporter à la communauté des aires éducatives toute la richesse et la diversité de ces 6 années d'expérimentations avec les Aires Marines Éducatives de mon île. »

CARTOGRAPHIE DES RÉSERVES NATURELLES ENGAGÉES DANS LE DISPOSITIF EN 2021/2022

Les aires terrestres éducatives au sein du réseau RNF 2021-2022



St-Martin et St-Barthélemy



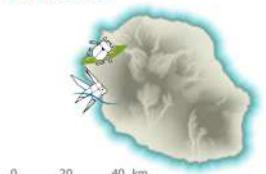
0 10 20 km

Guyane



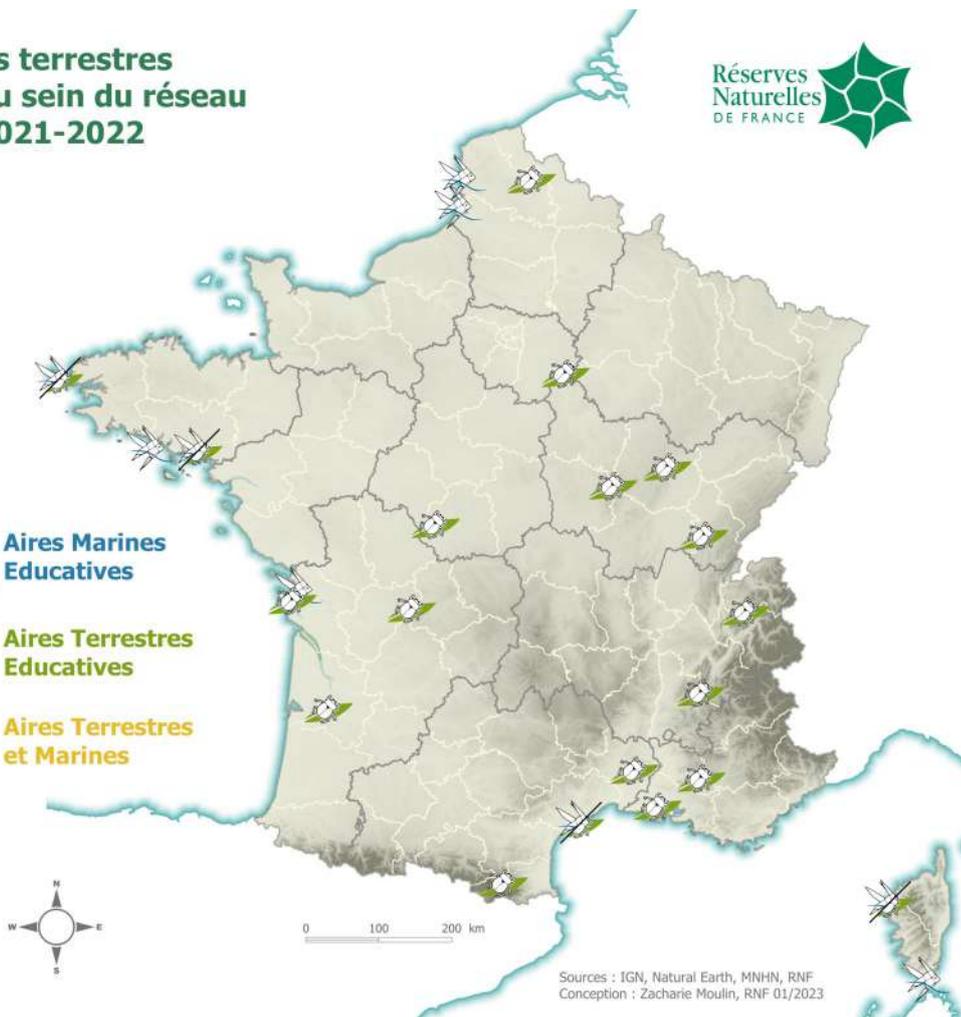
0 100 200 km

La Réunion



0 20 40 km

-  Aires Marines Educatives
-  Aires Terrestres Educatives
-  Aires Terrestres et Marines



Sources : IGN, Natural Earth, MNHN, RNF
Conception : Zacharie Moulin, RNF 01/2023



AIRES TERRESTRES EDUCATIVES

- RN Géologique Saucats – la Brède (33)
- RNN Nouragues (97 Guyane)
- RNR Marais de Cambrin, Annequin, Cuinchy et Festubert (62)
- RNN Conat (66)
- RNN La Bassée (77)
- RNR Gorges du Gardon (34)
- RNR Côte de Mancy (39)
- RNN Etang de Saint-Paul (97 Réunion)
- RNN Astroblème de Rochechouart-Chassenon (87)
- RNR Hauts Plateaux du Vercors (38)
- RNN Géologique du Lubéron (84)
- RNN Marais du Séné (56)
- RNN du Bagnas (34)
- RNN du Bout du Lac d'Annecy (74)
- RNR Tourbières du Morvan (58)
- RNN de Chérine (36)
- RNN de Scandola (20)
- RNR du massif de Saint-Barthélemy (09)
- RNN des Marais du Vigueirat (13)
- RNR du Val-Suzon (21)
- RNN d'Iroise (29)
- RNN Moëze Oléron (17)
- RNN Jujols (66)



AIRES MARINES EDUCATIVES

- RNN Baie de Canche (62)
- RNN Baie de Somme (80)
- RNN Marais de Séné (56)
- RNN Marais d'Yves (17)
- RNN Bouches de Bonifacio (20)
- RNN Scandola (20)
- RNN Saint-Barthélemy (97)
- RNN Saint-Martin (97)
- RNN Ile du Grand Connétable (97)
- RNN Marine de la Réunion (97)
- RNN Iroise (29)
- RNN François Le Bail, Ile de Groix (29)
- RNN du Bagnas (34)



ZOOM SUR QUELQUES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU



Aire Terrestre Educative de Bords (17)

1^{ème} année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron et l'école de Bords.

Année de la première inscription : 2021.

Niveau scolaire : CM2.

Nombre d'élèves : 28 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : parc urbain.

Superficie : 2 500 m².



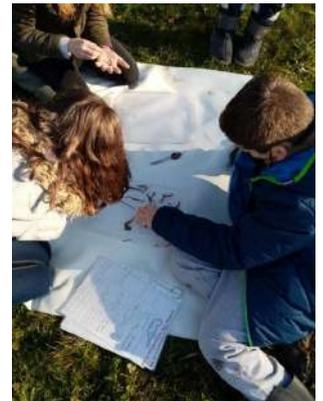
Activité phare en 2021-2022 : La découverte du sol de l'ATE

Sous forme de mini groupes de 4 à 5 élèves, les enfants ont participé aux différents ateliers afin de découvrir le sol composant leur ATE.

Carottage :

Dans un premier temps, les enfants ont effectué une **carotte de terre** afin d'observer et de schématiser les différentes couches de sédiments qui composent leur ATE.

Dans un second temps, **une identification des « bêtes » a été réalisée à l'aide d'une loupe**. L'ensemble des observations a été répertorié par les élèves dans une « fiche d'observation ».



Atelier « La Taupe d'Europe » :

Les élèves du CM2 ont également été amenés à **détecter les traces et indices de présence de la vie dans le sol**. Ainsi, les élèves ont eu pour objectif de repérer les taupinières et remplir une fiche espèce. Un schéma de la taupe a également été réalisé par les enfants.

Comptage des lombrics :

Lors du troisième atelier les élèves se sont intéressés à la qualité des sols de leur ATE. En effet, les vers de terre, ou lombriciens, sont des vrais indicateurs de la qualité des sols. Ils créent des réseaux de galeries qui assurent un transfert et un stockage du carbone dans les sols ou de l'eau.

Afin de réaliser cette étude, **les élèves ont délimité une parcelle de travail**. Par la suite, un **arrosage de la parcelle** a été effectué afin de faciliter l'étude. À l'aide des différents outils **les élèves ont extrait un bout de terre et ont récupérés les lombrics présents**. Une **différenciation des lombrics a ensuite été effectuée en séparant les adultes des jeunes individus**.

À l'issue de ces expériences, les élèves ont pu établir un premier portrait de leur ATE ainsi que de mieux comprendre le fonctionnement du sol.





Aire Terrestre Educative de Bords (17)

1^{ère} année



Les partenaires techniques :

Service technique de la commune et la LPO-RNNMO.

Les partenaires financiers :

Office français de la biodiversité et l'école de Bords.

Coordonnées des porteurs du projet :

Nathalie Bourret, responsable animation à la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron —
nathalie.bourret@lpo.fr — 07.68.24.70.23.



Aire Terrestre Éducative Louise Siarane (974)

3^{ème} année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Saint-Paul et l'école Louise Siarane.

Année de la première inscription : 2019.

Niveau scolaire : CM1.

Nombre d'élèves : 22 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : Forêt exotique avec reliques d'une forêt de sub-mangrove sur les berges et une partie de l'étang.

Superficie : 55 300 m².



Activité phare en 2021-2022 : Tournage d'une vidéo de présentation de l'aire terrestre éducative

Toute l'année, les élèves ont participé à des actions de connaissance de la faune et de la flore de leur ATE. À la fin de l'année, **les enfants ont mené une action de sensibilisation afin de faire connaître la biodiversité de leur ATE et les enjeux de protection de la nature à travers le tournage d'une courte vidéo** à destination de leurs camarades de classe, de leurs familles



ÉTAPE 1 Les élèves ont préparé le tournage en classe en répondant à un questionnaire sur la faune et la flore de leur ATE. C'était le moment pour eux de travailler leur mémoire !

ÉTAPE 2 Avec leur professeur, ils ont chacun préparé et écrit leurs discours.

ÉTAPE 3 Le jour-J, l'équipe de tournage est venue filmer les élèves sur le site et en classe durant toute une journée. **Tels de véritables guides, les élèves ont présenté leur ATE devant les caméras avec une incroyable aisance.** Certains d'entre eux ont présenté les espèces végétales et animales remarquables. D'autres, ont détaillé tout leur travail durant cette année afin de préserver cet espace naturel : suivis naturalistes faune/flore, ramassage de déchets, conception d'un panneau de sensibilisation à l'entrée du site, visites guidées



Lien pour accéder à la vidéo :
<https://reserve-etangstpaul.fr/page/68-les-aires-terrestres-educatives>

La vidéo est maintenant disponible en ligne sur le site internet de la réserve et est également diffusée à la Maison de la réserve de l'étang de Saint-Paul.



Aire Terrestre Educative Louise Siarane (974)

3^{ème} année



Les partenaires techniques :

Intercommunalité Territoire Côte Ouest; Office de l'Eau Réunion et Commune de Saint-Paul.

Les partenaires financiers :

Office de l'Eau Réunion et Office Français de la Biodiversité.

Coordonnées des porteurs du projet :

Giovanni Payet, directeur-adjoint de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Saint-Paul —
g.payet@reserve-etangstpaul.fr — 02 62 80 23 00.



Aire Terrestre Educative d'Everly (77)

4^{ème} année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale de la Bassée et l'École élémentaire d'Everly.

Année de la première inscription : 2019.

Niveau scolaire : CE2-CM1 et CM1-CM2

Nombre d'élèves : 46 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : espace communal (parc/jardin arboré) au centre du village (zone rurale) avec pelouse, prairie/jachère, forêt, plantation d'arbres, bassin avec noue.

Superficie : 20 000 m².



Activité phare en 2021-2022 : Nettoyage participatif de l'espace du Miroir et présentation du projet et des actions

Suite au premier ramassage de déchets qui avait été organisé en 2019, les élèves ont souhaité reconduire cette action 3 ans après, le samedi 21 mai 2022 à l'occasion de la Fête de la nature !

Organisée sur une demi-journée, **cette activité consiste à nettoyer le site en enlevant tous les déchets, et présenter le projet de l'ATE aux personnes présentes à travers des panneaux pédagogiques.** En amont de l'animation, les élèves ont donc préparé un petit flyer d'invitation, qui a pu être diffusé par la mairie dans le bulletin municipal. Ils ont également travaillé avec leurs enseignants à la conception de panneaux présentant le dispositif ATE, le projet d'Everly, les milieux naturels présents, les actions déjà menées, etc.



Le jour J, plusieurs enfants, parents et élus ont répondu présents (une dizaine de personnes). Contrairement à 2019, peu de déchets ont été ramassés ... Cela s'explique par le fait que 2019 était le premier ramassage organisé à cet endroit, et que **depuis 4 ans d'ATE, l'impact positif de la sensibilisation effectuée par les élèves semble avoir porté ses fruits.** Les déchets récupérés ont été triés pour être déposés dans les poubelles adaptées.

Les élèves ont également profité de cette matinée pour expliquer leur projet et les actions qu'ils réalisent, à travers les panneaux préparés en classe avec leurs enseignants. La matinée s'est clôturée par un temps d'exploration du site afin d'observer les insectes et compléter les inventaires déjà effectués par les élèves, et notamment les premières libellules qui émergent sur le site !

Cette action a été valorisée par un article dans le journal « La République de Seine-et-Marne » et les panneaux ont été réutilisés lors du séminaire de présentation des ATE avec l'Education nationale (académie de Créteil) qui s'est déroulé mi-juin à Everly.

Les élèves ont pu constater que leurs efforts de sensibilisation ont un impact local direct, et que le gros problème des déchets identifié dans les premières années de l'ATE n'en est plus réellement un !





Aire Terrestre Educative d'Everly (77)

4^{ème} année



Les partenaires techniques :

Mairie d'Everly et services techniques de la commune et AGRENABA (Association de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée).

Les partenaires financiers :

Mairie d'Everly (soutien matériel) et Office français de la biodiversité (attribution d'une subvention ATE pour l'année scolaire 2021-2022).

Coordonnées des porteurs du projet :

Raphaële Solé, chargée d'études et d'animation à la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée
—raphaele.sole@espaces-naturels.fr — 01.64.00.06.23



ZOOM SUR QUELQUES AIRES MARINES ÉDUCATIVES DU RÉSEAU



Aire Marine Éducative de Kesauce- Les Saisies (56)

2^{ème} année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale François Le Bail et l'école primaire publique de Groix.

Année de la première inscription : 2020.

Niveau scolaire : CM1/CM2 .

Nombre d'élèves : 19 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : Estran rocheux et sableux.

Superficie : 93 000 m².



Activité phare en 2021-2022 : L'état des lieux de l'AME

Après 2020/2021, année de mise en place du projet et de choix du site, **l'année 2021/2022 été consacrée à l'état des lieux de l'AME. Les 3 thématiques principales ont été retenues par les élèves : les roches, les algues et les oiseaux.**

Ce sont les oiseaux qui ont fait l'objet du travail le plus approfondi durant l'année. 2 sorties ont eu lieu avec Pauline le Hyaric, animatrice pédagogique, chargée de mission pour la réserve naturelle, puis en classe les élèves ont fait des recherches afin de réaliser 9 fiches-espèces d'oiseaux visibles sur l'AME. Ces fiches-espèces ont fait l'objet de publications hebdomadaires sur le Facebook de la réserve naturelle entre le 2 mai et le 27 juin.



Témoignage des élèves : « Le 4 janvier, nous sommes allés à Kermarec, la plage située de l'autre côté de la roche des Saisies et nous avons travaillé sur les oiseaux. **Nous avons appris à utiliser des longues vues** en observant de faux oiseaux installés par Pauline sur la plage et dans les roches. Nous avons aussi associé des images pour comprendre comment les oiseaux utilisent leur bec et quel est leur régime alimentaire. »



« Le 29 avril, nous sommes partis randonner jusqu'à Pen Men où nous attendait Pauline pour observer les oiseaux avec les jumelles et la longue vue. **Nous avons vu des goélands marins, des goélands argentés, des goélands bruns, des cormorans, un faucon pèlerin, des fulmars boréaux et deux grands corbeaux. Nous avons même vu un accouplement de goélands, des jeunes goélands et des nids de cormorans huppés et de goéland argenté.** Pauline nous a aussi demandé de trouver des indices de l'alimentation des goélands ; nous avons trouvé des pelotes de réjection avec des restes de moules et autres coquillages, des petits os, un os de seiche, etc. Nous avons également trouvé de nombreuses plumes et des fientes sèches. »

Enfin, pour terminer l'année, les **élèves ont tenu un stand sur le marché de Groix, le mardi 28 juin. Leur objectif était bien sûr de faire connaître l'AME à la population.** Au cœur de leur présentation, un jeu de reconnaissance des oiseaux de l'AME à destination du public réalisé à partir de leur travail de l'année. L'occasion de s'apercevoir que de nombreux adultes en savaient moins qu'eux sur les oiseaux..





Aire Marine Éducative de Kesauce- Les Saisies (56)

2^{ème} année



Les partenaires techniques :

Municipalité de Groix; Conservatoire du littoral et RNN François Le Bail.

Les partenaires financiers :

Fondation EDF; Office français pour la biodiversité et Bretagne Vivante.

Coordonnées des porteurs du projet :

Léa Trifault, Conservatrice de la réserve naturelle nationale de François Le Bail (Île de Groix) —
lea.trifault@bretagne-vivante.org — 06.49.21.44.07



Aire marine éducative de la Place des Amandiers (93)

3ème année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable et collège Eugène Nonnon.

Année de la première inscription : 2019.

Niveau scolaire : 1 classe de 6ème.

Nombre d'élèves : 25 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : Littoral rocheux sur fond vaseux, plage sableuse.

Superficie : 110 000 m².



Activité phare en 2021-2022 : Lutte contre la pollution de l'AME



Durant les différentes activités d'état de lieux du site, les élèves ont constaté une forte présence de déchets sur l'habitat sableux de leur AME. **Ils ont ainsi pris la décision de nettoyer une partie de la plage et d'étudier le processus de dégradation des déchets et son impact sur l'environnement afin de lutter contre cette menace.** L'association OSL (Ocean Science Logistic) qui travaille sur le sujet en Guyane, a eu la gentillesse de rencontrer les élèves pour animer la séance.



Etape 1 : Etat de lieux de la pollution de la plage et nettoyage de l'ensemble des déchets présents sur le site. Accompagnés et guidés par les intervenants, les élèves ont ramassé de manière sécurisée (gants, ramassage des déchets non coupants) les déchets pour les mettre dans des sacs poubelles.

Etape 2 : Etude du « cycle de vie » des différents déchets. Après avoir classifié les différents déchets ramassés en fonction de leur matière, les élèves ont analysé leur temps et forme de dégradation, notamment la notion de fragmentation du plastique.

Etape 3 : Etude de l'impact de la pollution sur l'environnement. A l'aide d'exemples concrets en Guyane (mercure), les élèves ont découvert le principe de la bioaccumulation de la pollution au travers des réseaux trophiques marins du territoire.



Cet état des lieux relatif à la pollution a permis aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires pour lutter contre cette menace. Lors du conseil de la mer, il a été suggéré que les élèves de l'année suivante pourraient concevoir des panneaux de sensibilisation sur le thème de déchets en faveur des usagers de la place des Amandiers.





Aire marine éducative de la Place des Amandiers (93)

3ème année



Les partenaires techniques :

Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) ; commune de Cayenne ; Office Français de la Biodiversité (OFB) ; Graine Guyane ; Ocean Science Logistic (OSL) ; Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) ; Observatoire de la dynamique côtière de Guyane ; Direction Générale Territoires et Mer (DGTM) ; Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) ; Monsieur Erwan Monginy (créateur du livre audio sur la biodiversité marine « La Sirène du Lagon »).

Les partenaires financiers :

Programme Interreg Caraïbes au titre du Fonds européen de développement régional dans le cadre du projet CARI'MAM (Caribbean Marine Mammals Preservation Network) 2018-2021 porté par le Sanctuaire Agoa/OFB ; DGTM (Direction Générale des Territoires et de la Mer de Guyane) à travers la dotation annuelle de la Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable.

Coordonnées des porteurs du projet :

Tachon Paul, Animateur à l'éducation à l'environnement à la Réserve Naturelle Nationale de l'île du Grand-Connétable — paul.tachon@gepog.org — +594 694 03 44 78



Aire Marine Éducative de l'École Clair Saint Maximin (97)

6ème année



Les porteurs de projets : Réserve Naturelle Nationale de St-Martin et l'école Clair Saint Maximin.

Année de la première inscription : 2016.

Niveau scolaire : CM1 et CM2 .

Nombre d'élèves : 50 élèves.

Milieu naturel de l'aire éducative : Écosystèmes marins.

Superficie : 10 000 m².



Activité phare en 2021-2022 : Sensibilisation des élèves de l'école au travail de protection, gestion et conservation de l'AME

Durant l'année 2022, les enfants de l'Aire Marine Éducative de l'École Clair Saint Maximin ont pu **étudier des écosystèmes marins, dont la mangrove à travers la plantation de palétuviers ; observer et étudier des oiseaux (limicoles) de la mangrove ainsi que de créer un herbier sur la végétation bord de mer** (différencier les espèces exotiques envahissantes et les espèces locales).



Grâce à ces projets, les deux classes (CM1 et CM2) de 25 élèves (50 au total) ont pu participer à la replantation de palétuviers suite au cyclone Irma et permettant une meilleure compréhension de leurs écosystèmes marins remarquables.



Le 03 mai 2022 a eu lieu la "**Journée de l'AME**" à l'école Clair Saint Maximin de Quartier d'Orléans de Saint Martin où **les élèves des classes de CM1 et CM2 ont pu présenter et de transmettre leurs connaissances aux autres classes (du CP au CM2) de la même école : leur travail de protection, gestion et la conservation de leur AME.**

Les grands **thèmes abordés ont été "les oiseaux", "les requins", "les mammifères marins", "la mangrove", "le lambis" et "le récif corallien".**

La Réserve Naturelle Nationale de Saint Martin qui est référente de ces classes d'AME est intervenue lors de cette journée et **a immergé les enfants sur les récifs corallien de la Réserve en réalité virtuelle à 360°.**

Ainsi, **135 enfants et leurs enseignants** ont pu découvrir les fonds marins de la Réserve de Saint Martin.





Aire Marine Éducative de l'École Clair Saint Maximin (97)

6ème année



Les partenaires techniques :

Collectivité de Saint Martin; la préfecture de Saint Martin et Conservatoire du littoral.

Les partenaires financiers :

DEAL; Office français de la biodiversité; Agoa (Sanctuaire pour les mammifères marins dans les Antilles françaises); TeMeUm; Skyepharma; Contour global (Energie Saint Martin) et EDF.

Coordonnées des porteurs du projet :

OLIVA Vincent, Responsable Pédagogique à l'Association de Gestion de la Réserve Naturelle Nationale de St-Martin — reservenat.vincent@yahoo.com — 06.90.53.59.01

FOIRE À QUESTIONS

Qu'est-ce qui est attendu derrière le terme « élaborer un plan de gestion » ?

Ce terme n'est désormais plus utilisé dans la dernière version du guide méthodo (3^{ème} version) qui est sur le wiki Aires éducatives. Il peut induire en erreur le porteur de projet travaillant dans les espaces naturels protégés. Il s'agit des différentes étapes à mettre en œuvre pour gérer une Aire Educative: (cf. page 7 de ce document)

- Faire l'état des lieux
- Définir des objectifs
- Réaliser des actions
- Évaluer les actions mises en place.

Est-ce que l'aire éducative doit être dans le périmètre ou non de la réserve ?

Les RNs sont gérées par un outil qui est le plan de gestion (PG). De ce fait, toute action se déroulant sur une réserve, doit être inscrite dans le PG. Dans le cas où l'aire éducative se trouve dans le périmètre de la réserve, les actions choisies par les élèves lors du conseil de la mer ou de la terre doivent correspondre aux objectifs inscrits dans le PG de la réserve. Cela peut induire une orientation des décisions des enfants, contraire à la démarche AE.

Comment se travaille la collaboration auprès de la commune ?

Il est conseillé de solliciter la commune dès le départ afin d'éviter des mauvaises surprises une fois la décision prise et annoncée aux enfants de la création de leur AE. Il s'agit de « sonder » la mairie, dans laquelle est pressentie la future AE, pour savoir son positionnement par rapport à la mise en place de ce projet. Cette étape pourrait également être l'occasion de voir de plus près les terrains communaux pouvant répondre aux critères des futurs gestionnaires en herbe.

Faut-il que le porteur de projet ait l'agrément de l'Éducation nationale ?

Ce n'est pas un critère bloquant. Si la RN travaille déjà avec l'école, il est fort probable que l'inspection académique ait déjà donné son accord à la structure d'éducation à l'environnement.

Est-il possible d'avoir plusieurs classes sur une même Aire Éducative ?

Oui, une aire éducative peut accueillir plusieurs projets portant sur les diverses entités de la faune et la flore de l'aire éducative. De ce fait, les différentes classes peuvent se focaliser et réaliser des actions bien distinctes.

Comment une réserve peut être impliquée dans une Aire Éducative ?

La RN peut être impliquée dans une AE de différentes manières, en tant que :

- Porteur de projet : un agent de RN (et/ou un agent d'organisme gestionnaire de RN) qui travaille directement avec l'aire éducative, engagé dans le trio des porteurs de projets. Le rôle du porteur de projet est d'accompagner l'école dans le projet AE en apportant le contenu technique environnemental. Il ou elle est le binôme de l'enseignant pour ce projet. Dans ce cas de figure, la RN est contactée directement par l'école afin d'intégrer le trio des porteurs de projets. Dans le cas où c'est la RN qui souhaite lancer le dispositif d'AE en lien avec son site : la RN peut contacter une école de son territoire afin de lui proposer de collaborer et de construire ensemble le projet d'AE.
- Partenariat avec une structure de l'éducation à l'environnement : dans le cas où la RN ne possède pas des moyens humains pour encadrer une AE, elle peut missionner l'accompagnement à une structure de l'éducation à l'environnement (ex. CPIE). Dans ce cas de figure, il y a un partenariat / une convention avec la RN et la structure en question.
- Le site ressource : le territoire de la RN peut être utilisé comme un support pédagogique de l'aire éducative voisine, notamment pour parler des richesses du territoire et des mesures de protection. Dans ce cas de figure, la réserve est contactée par l'école et/ou par une structure en lien avec la préservation de l'environnement (ex. CPIE ; Parc naturel, etc.) qui accompagne l'aire éducative. Dans ce cas de figure, la RN peut également être sollicitée par les élèves pour participer à un conseil élargi.

Quelle est la durée de vie d'une Aire Educative ?

La durée de vie d'une AE n'est pas définie, elle dépend de la motivation des porteurs de projet, et surtout de la motivation des enseignants qui s'engagent dans le trio des porteurs de projets. Une AE peut également faire une pause d'un an (pour raisons diverses : plus de référent, pas de prof motivé, plus de financement, etc) et peut renaître de nouveau.

La durée de 3 ans citée dans les différents documents correspond à l'engagement des sites pilotes AME et ATE auprès de l'OFB.

LES RESSOURCES POUR EN SAVOIR PLUS

Wiki Aires Éducatives

Wiki est le centre de ressources dédié aux porteurs de projets d'Aires éducatives : <https://ame.ofb.fr/doku.php?id=start> Vous y trouvez le guide méthodologique et la charte sur les aires éducatives.

Cette plateforme regroupe toutes les informations détaillées (calendrier inscription, labellisation) et les outils pour les porteurs de projet, plus précisément : l'histoire d'Aires éducatives, ses objectifs, comment s'inscrire, qui contacter, les principaux outils, les exemples d'activités réalisées par les porteurs de projet ainsi que des témoignages d'aires éducatives.

SAGAE : plateforme de suivi des projets aires éducatives

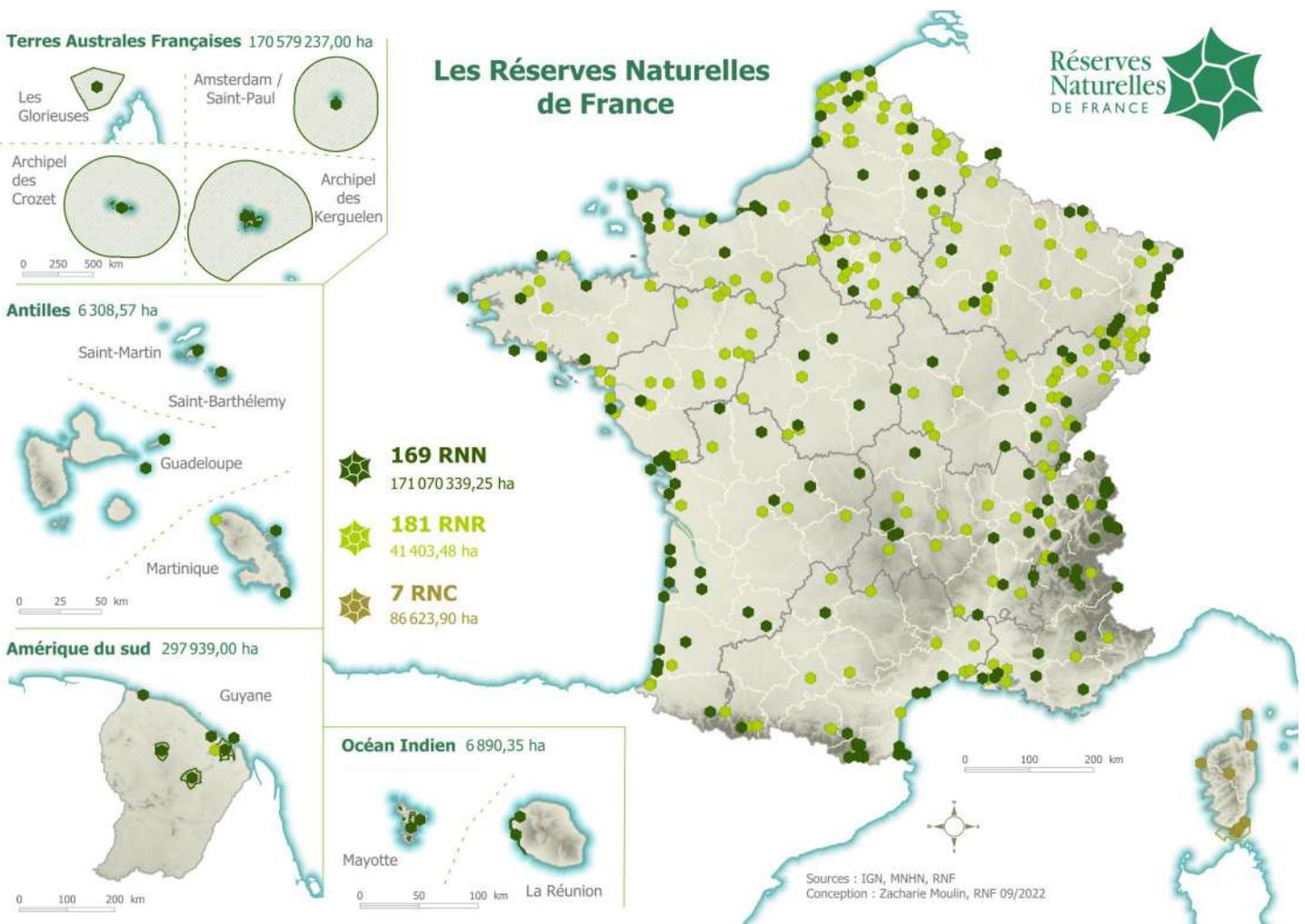
L'Office français de la Biodiversité a développé une nouvelle plateforme de suivi des projets aires éducatives : <https://sagae.ofb.fr/>

Cette plateforme permet à tous les porteurs de projet de suivre leur dossier, en créant leur propre compte. Ils pourront ainsi s'inscrire, faire leur demande de labellisation en ligne et avoir connaissance des appels à projets de l'Office français de la biodiversité sur les aires éducatives.

GRAE : Groupe Régional Aires Educatives

Les GRAES animent le dispositif d'Aires éducatives à l'échelle de la région.

Ils ont pour objectifs : d'identifier les sources de financements, de veiller au respect du cahier des charges, de développer la dynamique des aires éducatives en région, d'accompagner les projets et se chargent de l'instruction des dossiers (inscription et labellisation). Ils peuvent également organiser de journées d'information régionales spécifiques. De plus, les GRAES assurent la coordination avec le comité de suivi national du dispositif et la remontée des informations au niveau national.



Réserves Naturelles de France (RNF) est une association loi 1901, inscrite en 2016 au code de l'environnement. Elle est née en 1982 de la volonté de rassembler en un réseau national les professionnels des réserves naturelles.

Aujourd'hui, le réseau c'est plus de 900 adhérents: organismes gestionnaires de RN de statuts divers (associatifs, collectivités, établissements publics), professionnels et bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, experts et organismes de la protection de la nature en France, autorités de classement (Régions), organismes porteurs de projets de RN.



**LES AIRES ÉDUCATIVES DANS LE RÉSEAU DES
RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE**
Année scolaire 2021/2022

Contacts OFB

aireseducatives@ofb.gouv.fr

Contacts RNF

katia.daudigeos@rnfrance.org

ines.baticam@rnfrance.org

dina.razafindrambao@espaces-naturels.fr

Jean-Louis.Pieraggi@oec.fr